

PEUPLES ET FRONTIÈRES

Numéro 20

15 JANVIER 1939

Prix : 2 Fr. 50



Lire dans ce numéro

Décadence de la Nation Française.

La Condamnation de DEBAUVAIS
et MORDREL.

Les Elections Communales en
Sud-Néerlande.

Doctrine Occitane.

La Résistance Ecossaise à l'Impé-
rialisme Anglais.

IN ENGLISH

What are West-European Minorities

Scottish campaign against milita-
risation.

PEUPLES ET FRONTIÈRES

Revue mensuelle d'information sur les Nationalités
d'Europe Occidentale

Rédaction
et Administration :

M. LE DOUARAIN
60, Boulevard de Port-Royal
PARIS (V^e)

Ch. Postal : C. C. 2.207.14 Paris

(Tous les envois de fonds doivent
être faits au nom de M^{lle} LE DOUARAIN)

■

Directeur : FRED MOYSE

Numéro 20

15 Janvier 1939

ABONNEMENTS
ANNUELS

Etat Français et
Colonies..... 25 fr
Pays adhérents à
l'Union Postale.... 30 fr.
Autres pays..... 35 fr

SOMMAIRE

A nos lecteurs (La Direction)	2
EDITORIAL :	
Décadence de la Nation française (J. Cam)	4
BREIZ :	
La condamnation de Debauvais et Mordrel (J. P.)	7
GROOT-NEDERLAND :	
Fryslân. — La renaissance du Congrès linguistique en Frise du Nord	12
Zuid-Nederland. — Les élections communales et les progrès du Parti Nationaliste Flamand	13
Le développement des Universités Populaires	14
OCCITANIE :	
Doctrine occitane (Sant-Jaume)	15
L'Enseignement de la langue d'oc par correspondance ..	18
ALBA :	
La résistance à l'impérialisme anglais (G. Twdels)	19
CORSICA :	
Les protestations soulevées par les mesures qui frappent Petru Rocca	22
CATALUNYA :	
Pour les intellectuels catalans	23
A TRAVERS LA PRESSE :	
Une intelligente mesure de la Municipalité de Nice	24
Elections en Europe centrale	24
Mesures libérales du Gouvernement hongrois	25
IN ENGLISH :	
What are West-European minorities (C. R. Malley)	26
Scottish campaign against militarisation (Arthur Donaldson)	29
Irish News	31

A NOS LECTEURS

Avec ce numéro « Peuples et Frontières » entre dans sa troisième année. Elle le fait avec joie, pleine de confiance dans ses destinées, profondément convaincue de la justice de la cause qu'elle soutient et fermement décidée à poursuivre son œuvre. Point de rencontre des nationalités de l'Europe Occidentale, tribune des peuples qui, à l'Ouest de l'Europe, luttent encore pour la reconnaissance des droits les plus élémentaires, elle continue la tâche de diffusion et d'information qu'elle s'est assignée.

Si les questions des nationalités et des minorités nationales d'Europe centrale et orientale ne sont même plus inconnues du grand public, il n'en reste pas moins que ces mêmes problèmes, en Europe Occidentale, sont généralement ignorés même des spécialistes, ou volontairement passés sous silence. C'est pourquoi, nous voulons continuer par l'intermédiaire de notre revue, à informer régulièrement l'opinion, sur les droits et les besoins des nationalités de l'ouest européen, ainsi que sur la lutte, parfois parfois très dure, qu'elles mènent contre les principes erronés de gouvernement d'états puissants et centralisés.

C'est ce souci d'informer un public de plus en plus large qui nous a poussés cette année à modifier un peu la formule et le rythme de nos livraisons. En effet, l'opinion des peuples dont la langue anglaise est le mode général d'expression, nous en avons le témoignage, aimerait avoir dans cette langue, des informations sur les nationalités d'Europe Occidentale et sur les buts que nous poursuivons. Notre revue entièrement rédigée en français, langue de diffusion beaucoup moins large que l'anglais se voit ainsi privée d'atteindre une partie des personnalités et lecteurs européens et surtout ceux du Nouveau Monde. Dans ces conditions nous avons décidé de réserver dans chacun de nos numéros, quelques pages à des articles et à des informations générales en anglais. Nous atteindrons ce but en augmentant mensuellement le nombre de nos pages de façon à ne pas réduire le nombre actuel de nos chroniques régulières. En outre ce que nous ferons régulièrement pour l'anglais, nous le ferons de temps à autre pour d'autres langues, notamment pour le néerlandais, élargissant ainsi, chaque fois que cela nous paraîtra utile, le cercle de nos lecteurs, de nos abonnés et de nos amis.

Nous avons décidé enfin de remplacer les numéros de vacances par un numéro unique de volume sensiblement plus important, paraissant au

mois de septembre, et consacré pour une bonne part aux travaux et réunions des congrès qui remplissent en général, dans chacun de nos peuples respectifs, l'activité des mois d'été.

Ces différentes transformations et notamment la création de notre rubrique de langue anglaise ne seront pas sans exiger un travail supplémentaire de rédaction et d'information. Aussi nous permettons nous de faire appel à nos lecteurs, abonnés et amis pour qu'ils nous aident dans ce travail. Nous recevrons avec joie leurs suggestions, leurs critiques, voire même leurs articles, spécialement si ces communications nous proviennent des pays de langue anglaise. Enfin nous espérons qu'ils auront à cœur de répandre notre revue dans un public plus large et devenu plus facilement accessible en raison de nos transformations. C'est grâce au dévouement de chacun, aux sacrifices de temps et d'argent que nos lecteurs sauront s'imposer pour nous, que nous pourrons sans défaillance continuer notre tâche, et servir ainsi, malgré les vents contraires, l'éternelle cause de la justice et de la paix.

La Direction.



EDITORIAL

DECADENCE DE LA NATION FRANÇAISE

Par Jean CAM.

Il ne nous appartient pas de faire ici le procès de la France, de son régime, de ses méthodes, des hommes qui la dirigent et de ceux qui la composent. Depuis plus de dix ans déjà d'autres s'y sont essayés, et non des moindres, parmi les bons et clairs esprits que la France peut encore s'ennorgueillir de posséder. Ce sont des Français eux-mêmes qui, les premiers, ont dénoncé les maux dont leur pays souffrait, analysé les raisons de son déclin, stigmatisé ses défaillances, parlé de sa démission.

Aussi sévères que soient ces réquisitoires, les événements leur ont donné raison, et nous sommes obligés de constater aujourd'hui que ces cris d'alarmes n'ont malgré tout servi de rien. Plus que jamais la France et son gouvernement s'enlisent dans leurs erreurs mortelles, et donnent au monde le spectacle d'un grand peuple qui déchoit parce qu'il recule devant des sacrifices, des souffrances librement acceptés, parce qu'il est incapable de faire un effort suffisant de compréhension devant les complexes problèmes de l'Europe d'après-guerre. Incapable de rien apprendre, de s'adapter, la France suit ainsi le chemin qui, de déchéance en défaillances et en abandons, conduit irrésistiblement à l'âbime...

**

Laissons à d'autres le soin de consacrer des pages attristées à la décadence d'une grande nation et contentons nous, en ce qui nous concerne, de donner une preuve parmi tant d'autres, de la véritable démission dont nous sommes aujourd'hui les témoins...

La France, qui fut jadis le berceau des idées généreuses, doit encore ce qui lui reste de prestige dans le monde actuel, au rayonnement de son passé. Chez certains peuples le nom même de la France évoquait un pays où les idées étaient libres et librement exposées, une terre d'où était

parti le signal de la libération pour ceux qui étaient soumis à un joug étranger et qui rêvaient d'une résurrection. Elles ne sont plus que des mots vides de sens, des phrases creuses que des politiciens médiocres s'obstinent à rabacher éperdument, comme pour se convaincre eux-mêmes qu'elles ne sont pas définitivement classées dans l'arsenal de leurs souvenirs. Cela fait peut-être encore illusion à la masse des Français ; cela ne peut plus le faire aux gens clairvoyants, cela ne peut plus le faire pour nous.

En cette année qui commence on ne peut plus douter que la liberté d'opinion en France est en train de mourir et que cela ne fait que commencer. Depuis 1934 on avait bien vu grandir l'arsenal des textes et des règlements qui tendaient à paralyser le droit de se réunir et d'écrire pour dire ce que l'on voulait. L'on n'avait pas encore vu cependant, comme en ces derniers mois, des gens condamnés à de sévères peines de prison et à de lourdes amendes simplement pour avoir dit et écrit ce qu'ils pensaient. L'on n'avait pas encore vu des hommes trainés en justice correctionnelle sous l'accusation fallacieuse d'avoir tenté de porter atteinte à l'intégrité du territoire national, et condamnés par des juges à gages, sans que l'on puisse relever contre eux le plus petit fait concret, la preuve la plus insignifiante de la matérialité d'une accusation aussi grave. La France, l'ancienne terre de la liberté, a créé sur son sol le délit d'opinion, et elle l'a sanctionné contre des patriotes bretons.

Elle ne se contente pas d'emprisonner les gens qui ne pensent pas comme elle ou qui luttent au grand jour pour le triomphe de leurs idées. Elle se venge mesquinement et misérablement sur ceux qu'elle ne peut atteindre en leur enlevant, comme à Petru Rocca, patriote Corse, le droit de porter des décorations qu'ils ont gagnées sur le champ de bataille de France. La France, jadis généreuse, a oublié les leçons de son histoire...

Pendant ce temps des fauteurs de guerre civile restent en liberté, des trafiquants ou des receleurs d'armes impunis, des détrousseurs de l'épargne décorés, des réfugiés douteux et malhonnêtes honorés et fêtés... Le gouvernement français semble réserver toutes ses sévérités aux nationalités minoritaires dont il ne semble pas vouloir tolérer sur son territoire l'existence des plus petites et des plus légitimes revendications. Il fait ainsi la preuve de son impuissance à résoudre ces problèmes, de son impossibilité à comprendre l'évolution actuelle de l'Europe et du monde. C'est la question des nationalités qui a failli, il y a quelques mois, nous conduire à la guerre ; c'est celle du droit des peuples qui contient encore en germe dans tous les coins de l'Europe, d'innombrables conflits.

Il n'est pas d'exemple qu'un problème aussi grave que celui là, dont dépend peut-être l'existence de millions d'individus, soit traité par un gouvernement avec la négligence dont fait preuve, vis-à-vis de ce même problème, appliqué à son propre territoire, le gouvernement français. Les droits, les besoins et les aspirations de nationalités minoritaires comme la Bretagne et l'Alsace sont des choses assez importantes pour que l'on s'y arrête, que l'on y réfléchisse, et que l'on envisage à leur égard des solutions raisonnables et raisonnés. Loin de vouloir s'y attacher, le gouvernement français laisse à des juges professionnels, nullement préparés à cette tâche et inconscients du rôle qu'on leur fait jouer, le soin d'apprécier et de juger des faits politiques qui dépassent manifestement leurs possibilités. Ailleurs on aurait fait une loi ou étudié les problèmes ;

en France on condamne sans entendre. Comme l'autruche, on croit la question réglée quand on s'est mis un bandeau sur les yeux pour ne plus en apercevoir les données...

Cette politique de démission n'a pas seulement pour conséquence de démontrer l'impuissance de la France à comprendre les problèmes nouveaux. Elle a le très grave résultat de décourager les nationalités minoritaires de France, d'employer des moyens légaux pour défendre leurs revendications. A quelles solutions veut-on que s'arrêtent des hommes qui marchent à la conquête de leurs droits essentiels, si l'on fait la sourde oreille à leurs clamours, si l'on oppose le silence à leurs vœux répétés ?

**

La France semble ainsi s'engager dans une voie dangereuse dont les bons esprits désespèrent de pouvoir jamais la voir sortir. Elle se condamne au silence, à l'immobilité et à la mort dans un monde en pleine évolution. En demeurant muette en face des problèmes nouveaux, elle reste à l'écart de la grande révolution spirituelle, politique et morale qui transforme sous nos yeux les conditions de la vie des peuples et les principes de leurs gouvernements.

L'année qui vient nous apportera sans doute encore de grands changements dans la carte politique de l'Europe. De nouvelles révisions de frontières, voire même la naissance de nouveaux états apparaissent inévitables. Les nouvelles transformations, comme les dernières, se feront sans la France, car elle n'a pas encore voulu comprendre qu'une force irrésistible, qui est l'aspiration de chaque peuple particulier à une vie distincte, gouverne aujourd'hui les rapports entre les nations. Tant qu'elle n'aura pas accordé à ses nationalités minoritaires la jouissance des droits collectifs et élémentaires dont elles sont privées, la France, même si elle en avait le désir, ne pourrait faire la preuve de sa sincérité dans le règlement général des problèmes de nationalités et de minorités vers lequel s'achemine aujourd'hui l'Europe. C'est pourquoi elle restera une fois de plus à l'écart, repliée sur elle-même, endormie comme le lion de la fable, dans les nobles souvenirs de sa splendeur passée.

Jean CAM.



BREIZ

(Bretagne)

LA CONDAMNATION DE DEBAUVAIS ET MORDREL

Nous avons rendu compte dans notre dernier numéro du procès intenté par le Gouvernement français à F. Debauvais, directeur du Parti National Breton, et à Olier Mordrel, Rédacteur en Chef du journal « Breiz Atao », organe officiel du parti, pour cause de propagande séparatiste et d'action contre la guerre « pour les Tchèques ».

Il n'est pas mauvais de revenir sur les débats de ce procès un peu plus longuement que la dernière fois, car il fixe clairement les positions réciproques du P.N.B. et de ses adversaires.

Les leaders bretons se sont présentés devant le tribunal résolu à ne rien céder du principe national qu'ils représentaient, mais non pas dans une attitude d'irréremédiable hostilité. C'est en ces termes que s'exprima Debauvais au cours de sa déclaration :

« ... A l'extérieur, la France se présente comme une terre de liberté. Mais le délit d'opinion ayant été maintenant rétabli et soumis à la juridiction des juges professionnels, la France n'a plus rien à envier sur ce point aux pays fascistes, vilipendés journellement par les augures du régime.

« Et voici une autre lumière sur ce visage de Janus : en 1919, par les traités de paix de Saint-Germain et du Trianon, la République Française obligeait ses ennemis à reconnaître les droits des peuples et des langues ; le respect des mêmes droits fut solennellement inscrit dans le Pacte de la Société des Nations. Cependant, depuis comme avant, elle les viole elle-même impunément vis-à-vis de quinze millions d'hommes : Bretons, Alsaciens-Lorrains, Corses, Flamands, Basques et Occitans qui parlent, sur son territoire, d'autres langues que le français.

« Va-t-elle aujourd'hui se rendre coupable envers des Bretons d'un de ces mesures d'oppression caractérisée, qu'elle reprochait naguère aux maîtres de l'Alsace-Lorraine et de la Pologne ?

« Une condamnation serait une injuste agression.

« Messieurs les Juges, la réputation de la France est entre vos mains. Si vous condamnez, le monde entier saura que le droit des peuples et des langues est violé en Bretagne.

« Prenez garde d'ajouter une faute de plus à la longue suite d'erreurs et d'injustices commises dans ce pays par vos gouvernements successifs.

« Si la France n'est pas indifférente à l'honneur et au bonheur du peuple breton, vous acquitterez. Mais si, par votre bouche, elle lui interdit de réclamer justice, en supprimant aux nationalistes bretons, la liberté de presse et de parole, c'est donc qu'elle se refuse à réparer le tort fait à la Bretagne et aux autres nationalités sujettes de son territoire. Qu'elle s'attende à subir, tôt ou tard, le sort de l'Autriche-Hongrie !... »

Plaçant la question sur un autre terrain, Mordrel se livra à une critique du point-de-vue impérial français, qui est d'une valeur universelle pour toutes les petites nationalités soumises à un puissant système politique :

« ... L'idée d'une nationalité bretonne fait sourire certains. Ce sont des ânes. Le peuple breton existait dès avant que les Gaules fussent conquises par César. Il existait une nation bretonne armoricaine, avec son organisation sociale et religieuse, sa langue, sa culture, ses souverains, à une époque où les ancêtres des Français actuels parlaient encore des dialectes allemands. Le nom seul de la Bretagne (Britannia) était illustre mille ans avant que le nom même de la France n'ait été patoisé.

« La question de choisir entre la nationalité française et la nationalité bretonne ne se pose pas pour nous. Nous nous servons des mêmes mots, mais ne parlons pas la même langue. La nationalité française n'est plus le signe d'un homme, c'est un système de contrainte perfectionné qui ne nous demande que notre peau, sans s'inquiéter de sa couleur, et qui n'en veut qu'à l'argent que nous rapporte notre travail. La nationalité bretonne c'est tout autre chose. C'est notre réalité humaine, c'est la somme de nos souffrances et de nos espérances d'hommes. Quand nous luttons pour elle, nous luttons pour notre manière d'être, pour notre conception de la vie, pour notre chair, notre cœur, notre âme. Ça c'est quelque chose. La France, elle, ne nous offre qu'un numéro matricule.

« Les Français vivent de mots, nous il nous faut des faits. La France ce n'est pas une belle image, c'est une machine meurtrière qui détruit notre beau peuple, degré par degré, mine son moral, sape sa langue, discrédite ses traditions, ruine son esprit de famille et son attachement au sol, lui enseigne l'oubli de ses gloires passées et fait de lui un esclave honteux et satisfait. La Bretagne francisée est à nos yeux un spectacle déchirant et dégradant, dont nous rendons responsables ceux-là même qui aujourd'hui nous font grief de notre séparatisme. Si la France désire que nous l'aimions — ce que je me plais à reconnaître comme très désirable — elle doit changer sa conduite du tout au tout, et d'abord commencer par quitter les lieux. Tant qu'elle ne l'aura pas fait, tant qu'elle n'aura pour les patriotes, que nous sommes, que des insultes et des perfidies, le seul sentiment qui nous est permis à son égard est une haine réfléchie et cent fois méritée... »

On peut juger par ces dernières paroles du degré d'amertume auquel est arrivé le conflit moral qui oppose certains Bretons, plus particulièrement conscients du péril que court leur nationalité, et les représentants de la France officielle.

Trois jours plus tard, le 17 décembre, le Tribunal Correctionnel de Rennes rendait son verdict, qui fut une stupeur pour l'opinion publique bretonne. Les objurgations des avocats qui savaient quelle répercussion aurait une sentence sévère, n'avaient pas été entendues à Paris, où l'on s'est décidé à la « manière forte ».

Le Verdict

Le décret-loi, (que les accusés déclarent illégal) en vertu duquel le jugement fut prononcé, prévoyait une peine de prison allant de 1 à 5 ans de prison et de 1000 à 5000 francs d'amende (ce chiffre doit être multiplié par 12 si l'on veut obtenir la somme à payer effectivement). Avec les « circonstances atténuantes », la peine de prison pouvait être ramenée à quelques mois.

C'est pourtant une peine de UN AN DE PRISON et 2000 francs d'amende

c'est-à-dire 24.000 francs) qui a été prononcée contre les deux leaders bretons. Mordrel qui n'avait pas encore été condamné bénéficia de la loi de sursis. Debauvais, qui est en prison, vit sa nouvelle condamnation confondue avec celle de 4 mois qu'il purge actuellement.

Parmi les « attendus », c'est-à-dire les justifications, du jugement, on relève cette phrase révélatrice :

« ... L'ŒUVRE DE DESAGREGATION ENTREPRISE ET MENEÉE HABILLEMENT PAR LES CHEFS DU PARTI NATIONAL BRETON, EST CAPABLE DE CREER DES TROUBLES SERIEUX TENDANT A DETACHER LA BRETAGNE DE LA FRANCE... »

L'opinion des juges français, qui furent activement stimulés par le Gouvernement de Paris, est donc que le mouvement national breton présente un réel danger pour l'unité française et que si on le laisse faire, il se développera irrésistiblement jusqu'à « créer des troubles sérieux », comme naguère en Irlande ou en territoire Sudète.

Si telle est l'opinion des sphères françaises responsables, on comprend assez mal l'obstination des pouvoirs publics à affirmer en chaque occasion que le mouvement national breton « n'existe pas ». Dans ce cas, il fallait acquiescer purement et simplement Debauvais et Mordrel. On n'a rien à craindre de gens qui « n'existent pas » ou qui sont « réprouvés avec indignation par l'unanimité de la population bretonne », comme le déclarent les politiciens français de Bretagne.

Comme il était à prévoir ce jugement a provoqué un vaste mouvement de sympathie en Bretagne à l'adresse des condamnés, qui sont devenus les hommes du jour. En France il a répandu l'idée que l'ensemble des Bretons étaient des Français suspects dont il fallait se méfier. A l'extérieur, il a révélé l'importance des questions minoritaires au sein d'un état qui s'est longtemps et fort imprudemment glorifié de les ignorer sur son territoire.

L'attentat de Pontivy

La nuit même qui suivit la condamnation, la société secrète bretonne *Gwenn-ha-Du* (Blanc-et-Noir, couleurs du drapeau breton) se livra à un attentat symbolique pour protester contre les condamnations des patriotes bretons, en faisant sauter à Pontivy un monument commémoratif insultant pour l'honneur national breton.

Cette société, qui semble réunir des éléments extrémistes situés en dehors du Parti National Breton, a déjà fait parler d'elle. Son existence fut révélée en 1932 par deux attentats retentissants, — quoique n'ayant entraîné aucune perte de vie humaine, — lors de la commémoration par le Gouvernement français du quatrième centenaire de l'Union de la Bretagne à la France. En 1936, de nouveaux attentats eurent lieu, révélant une parfaite organisation. Il est curieux de constater que pas plus en 1938 qu'en 1932 ou 1936, la police française qui pourtant surveille un par un et sans répit les militants bretons connus d'elle, n'est parvenu à mettre la main sur un seul suspect. Andréo Jaffrez, arrêté le jour même de l'attentat, le 18 décembre, et condamné à 8 jours de prison pour « outrages à l'autorité » ne put pas être davantage inquiété.

Le choix du monument de Pontivy n'avait pas été fait à la légère. Il commémorait en effet une cérémonie ayant eu lieu pendant la Révolution française, au cours de laquelle, certains Bretons épris des idées nouvelles s'étaient « fédérés » avec des Français des provinces voisines, pour proclamer qu'en face de l'humanité nouvelle « il n'y avait plus ni Bretons, ni Angevins... ». Les extrémistes bretons, par leur geste, ont donc rejeté l'idéologie humanitaire.

et antinationaliste à la faveur de laquelle, au moment de la Révolution, la résistance du peuple breton à l'annexion avait été affaiblie.

Cet attentat, qui ne causa aucune victime, mais fit du bruit, — c'est le cas de le dire, — démontra l'impuissance de la police française en face du mystérieux *Gwenn-ha-Du*, eût au moins ce résultat d'attirer l'attention sur le jugement de Rennes.

Le mot d'ordre du Gouvernement à la presse était, en effet, *le silence* : il fallait étrangler le mouvement breton sans que personne ne le sache. Grâce au tonnerre de Pontivy, la politique fasciste et totalitaire du Gouvernement français en Bretagne aura été connue du monde entier.

Le communiqué de "Gwenn-ha-Du"

Cette société a l'habitude, chaque fois qu'elle perpète un attentat, d'adresser à la presse un communiqué en breton, auquel est joint une traduction française, pour expliquer son action. Il en existe déjà toute une collection qui trahit l'idéologie du groupement. Il ne semble pas que l'on ait à faire à de vulgaires terroristes, encore moins à des nihilistes, mais plutôt à des hommes rappelant le Sinn-Féin irlandais. Il n'y a pas à s'en étonner si l'on veut bien songer aux liens de race et de langue qui existent entre la fraction bretonne et la fraction irlandaise du peuple celte.

Fidèle donc à sa coutume, *Gwenn-ha-Du* a lancé le communiqué suivant, que la presse française a eu quelque répugnance à reproduire :

« D'ar 14 a viz kerdu 1938.

« Dere'hel a ra Gouarnamant Bro-C'hall da nac'ha o gwirioù broadel ouz ar Vretoned. Hizio n'eus pobl all ebet ken en Europa, nemet hon hini, hag a vez difennet outi deski he yez ebarz he skolioù.

« Netra nemet er bloaz-man 1938 ez eus bet lakaet gant ar Fransizien daou viz war-nugent a dibac'h da nao brogarour vreton.

« E miz gwengolo tremenet, o deus savet ar vrogarourien enep eur brezel a vije bet spontus evit Breiz. Tamallet eo bet da zaou anezo beza diskuliet o menozioù, ha barnet e vezint hizio.

« Fazia a ra Gouarnamant Bro-C'hall, ma kav d'ezhi dont a-benn eus ar Vretoned en eur ober e-giz se.

« Diskar Savadur Pondi, hag a oa eur vez d'an holl Vretoned, eo hor respont d'ezhi.

« Tostaat a ra an amzer ma vo ar Vretoned mestr en o bro.

« Dre Urz : GWENN-HA-DU. »

« 14 Décembre 1938.

« Le Gouvernement français persiste à refuser à la Bretagne la reconnaissance de ses droits nationaux. Le peuple breton est aujourd'hui le seul peuple en Europe auquel on continue à interdire l'enseignement de sa langue dans ses propres écoles.

« Au cours de cette seule année 1938, le Gouvernement français a infligé plus de vingt-deux mois de prison à neuf Nationalistes bretons.

« Pour s'être élevés durant le mois de septembre dernier contre la guerre néfaste à la Bretagne, deux patriotes bretons sont entraînés devant ses tribunaux, et ils vont être condamnés pour la simple expression de leurs idées.

« Le Gouvernement français se trompe s'il croit par ses méthodes de répression détruire le patriotisme breton.

« Notre action d'aujourd'hui contre le monument de Pontivy, — outrage permanent à la Nation bretonne, en ce qu'il affirme qu'il n'y a désormais plus de Bretons, — est une réponse à ces provocations, et contribuera à préparer le peuple breton à sa libération prochaine.

« Par Ordre : GWENN-HA-DU. »

Le développement de l'affaire

Dans une France où les mœurs sont rarement brutales, les condamnations de prison pour motif politique, ont généralement l'effet escompté. C'était sans doute le calcul du Gouvernement en Bretagne. Il s'est trompé. Les Bretons sont restés un peuple rude et batailleur. Ils sont surtout d'un naturel religieux et idéaliste. Chez eux, des mauvais traitements, des condamnations excessives ou injustes produisent l'effet contraire. Le jugement de Rennes, ainsi que les condamnations antérieures pour motifs moins importants mais qui furent proportionnellement aussi sévères, ont agi sur les patriotes bretons comme un stimulant. « On dresse les chiens à coups de trique, dit *Breiz Atao*, mais ce n'est pas la méthode qui réussit avec des Bretons, car nous sommes un peuple fier. » Non seulement l'action bretonne redouble de vigueur, mais des hommes considérés jusqu'ici comme assez éloignés du P.N.B. ont tenu à l'assurer de leur solidarité morale. C'est le cas de M. Jean Choleau, Président de la *Fédération Régionaliste de Bretagne* et de M. Loeiz Herrieu, Directeur de la revue *Dihunamb*, tous les deux militants bretons d'avant-guerre.

Dans le témoignage de M. Choleau, on a pu lire :

« ...Le grand responsable dans ce mouvement de protestation de la Bretagne, c'est le Gouvernement qui n'a pas voulu écouter et qui se refuse à écouter, alors qu'il en est peut-être encore temps, d'autres voix que celles des courtisans, des quémandeurs de places et de décorations. Qu'il constitue une commission d'enquête, que les groupements bretons libres, soient invités à y envoyer leurs représentants choisis par eux et non imposés par lui. L'heure n'est plus aux vagues promesses jamais tenues. Seules les réalités comptent et les Bretons sont avides de réalités.

« Si on persistait en haut lieu à fermer l'oreille on ne pourrait éviter qu'un jour venant un autre procès ne soit évoqué ici et devant l'opinion : celui de la responsabilité du Gouvernement français devant les aspirations bretonnes... ».

Et dans celui de M. Herrieu :

« ...Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le jugement porté contre Debauvais et Mordrel aura une signification beaucoup plus large qu'on ne le prévoit en haut lieu. S'ils sont condamnés, ce jugement dira aux Bretons qu'il ne leur est plus possible d'être pleinement Bretons, s'ils veulent rester Français... ».

J. P.

(A suivre.)



FRYSLÂN

(Frise)

La renaissance du Congrès Linguistique en Frise du Nord

Au mois d'octobre dernier les Frisons du Nord ont tenu de nouveau leur Congrès linguistique dans la ville de Niebüll (Schleswig-Holstein).

Le succès fut impressionnant et l'on compt'a quelques milliers de congressistes, parmi lesquels, les femmes et jeunes filles des îles attirèrent l'attention par leurs costumes archaïques. Le congrès commença par une cérémonie religieuse en frison sous la direction du chef du « Heimatbund » frison, le Pasteur Haje Jensen.

Après le service, les congressistes se réunirent en la Maison frisonne, où le peintre frison, Prof. Hans Peter Feddersen reçut la « Goethemedaille » des mains du Kreisleiter Peperkorn. Celui-ci au cours d'une allocution, souligna les mérites du Prof. Feddersen dont les œuvres reflètent si parfaitement l'âme du paysage frison.

L'après-midi, au cours de l'assemblée annuelle, le Pasteur Jensen donna un compte-rendu de la croissance du « Heimatbund », qui compte actuellement plus de mille membres. Cet hiver sera organisé une action de propagande ayant pour but d'établir un réseau d'unions dans toute la région frisonne.

A l'occasion de ce Congrès, s'est tenue une exposition de littérature, gravures et peintures frisonnes, qui a attiré beaucoup de visiteurs.

N. AARTSMA.

ZUID-NEDERLAND

(Pays-Bas du Sud)

Les élections communales et les progrès du Parti Nationaliste Flamand

Depuis plusieurs années, au grand dam des impérialistes wallons et belges, le Vlaamsche Nationaal Verbond (V.N.B.) ne cesse d'enregistrer de notables progrès. Les récentes élections communales ont été très significatives à cet égard : les chiffres ont une éloquence qu'il n'est pas possible aux feuilles bruxelloises de langue française de réfuter.

Nous donnons ci-dessous, par arrondissements, la statistique du nombre des sièges détenus par le V.N.B. dans les conseils communaux. On verra que, par rapport à 1932, le V.N.B. a doublé le nombre de ses mandats.

	1932	1938	Gain
Antwerpen (Anvers)	9	29	20
Mechelen (Malines)	1	16	15
Turnhout	28	42	14
Brussel (Bruxelles)	28	42	14
Leuven (Louvain)	2	14	12
Aalst (Alost)	77	95	18
Ronsse (Renaix)	2	9	7
St-Niklaas (St-Nicolas)	22	29	7
Gent (Gand)	13	43	25
Dendermonde (Termonde)	4	16	12
Ieper (Ypres)	44	52	8
Kortrijk (Courtrai)	2	7	5
Brugge (Bruges)	0	26	26
Roeselare (Roulers)	3	29	26
Oostende (Ostende)	31	57	26
Limburg (Limbourg)	6	32	26
	274	546	272

L'avocat Timmermans, d'Antwerpen, commente ces résultats dans *Volk en Staat* (30 novembre) :

« Le nombre de nos mandataires communaux est doublé.

« Et nous osons affirmer sans crainte que ces chiffres sont en la réalité. En effet, en beaucoup d'endroits où il n'y a pas encore de noyaux organisés du V.N.V., il y eut pourtant des gens connus pour leurs sentiments nationaux flamands élus sur d'autres listes. Leur nombre ne s'élève pas loin de la centaine. D'ici peu, ils trouveront place dans les rangs du V.N.V.

« Cela n'empêchera évidemment pas les hommes de mauvaise foi de parler d'écrasement.

« Encore un mot sur la politique de concentration. Plusieurs journaux catholiques nous ont critiqués à ce propos. A notre connaissance, cette concentration s'est faite dans 53 communes. Elle a permis de réaliser un gain total de 36 sièges. Ceux-ci furent enlevés aux socialistes qui perdirent 22 sièges et aux libéraux qui perdirent 7 sièges. Les sept sièges restants viennent d'autres listes. Il est ainsi démontré que la politique de concentration communale a enlevé des positions influentes aux socialistes et aux libéraux. Ces concentrations opérées sur une base nationaliste flamande permettent de se réjouir des résultats obtenus ».

Nos lecteurs savent que ce terme de *concentration* désigne l'alliance électorale conclue, en vue du renouvellement des conseils communaux, entre les représentants du *Katholiek Vlaamsch Verbond* (Parti Catholique Flamand) et du *Vlaamsch Nationaal Verbond*, qui se sont, en maintes localités, présentés sur une liste unique. Outre les résultats positifs énumérés ci-dessus, ce cartel a suffi, en de nombreuses communes, à conserver la majorité aux candidats « flamingants ». Aussi comprend-on les virulentes campagnes menées contre cette combinaison par les adversaires, qui croient y apercevoir, notamment, des tendances « fascistes ».

Les socialistes et les libéraux, qui espéraient le plus de la division des forces d'esprit national flamand et qui sont les principales victimes de la « politique de concentration », ne sont pourtant pas les seuls à se distinguer dans ce concert de malédictions. Une partie des catholiques conservateurs d'expression française et, dans le pays thiois même, la plupart des « démocrates chrétiens » ou assimilés — l'équivalent des « Démocrates Populaires » français, style Ernest Pezet — ont également, en cette occurrence, fait passer leurs préférences idéologiques ou leurs intérêts de parti avant l'intérêt de la cause flamande.

Volk en Staat annonce la publication prochaine d'un nouveau mensuel d'information à l'intention des conseillers communaux nationalistes flamands.

« C'est, dit-il, un signe de notre croissance triomphante. La période de la lutte en ordre dispersé est aujourd'hui dépassée. Nous passons à la lutte ordonnée et disciplinée. »

LE DÉVELOPPEMENT DES UNIVERSITÉS POPULAIRES

La formule des « Universités Populaires », dont on connaît la brillante carrière dans l'ensemble des pays « nordiques » (Allemagne, Angleterre, Danemark, Pays-Bas du Nord, etc...), s'étend avec un succès grandissant dans le pays néerlandais de Belgique. La *Volkuniversiteit Herman van den Reek* — ainsi appelée du nom d'un militant flamand, assassiné sur la Grand' Place de Bruxelles (Bruxelles), le 11 juillet 1919, lors de la célébration de la Fête Nationale Flamande, anniversaire de la « Journée des Eperons d'Or », Kortrijk (Courtrai), 11 juillet 1302 — a déjà derrière elle, à Antwerpen (Anvers), une longue et féconde carrière. Dans les derniers mois de 1937 et en 1938, trois sections ont été fondées, coup sur coup, à Brussel, Oostende (Ostende) et à Mechelen (Malines).

Comme leur aînée d'Antwerpen, ces filiales nouvelles constitueront certainement des foyers d'une vie intellectuelle, animée d'un esprit authentiquement national, et des centres de haute vulgarisation scientifique, contribuant à l'élaboration d'une culture populaire thioise vigoureuse.

OCCITANIE

Doctrine Occitane

En avril 1937, le secrétariat de rédaction de la revue occitane *Lo Gai Saber* recevait une lettre de M. Guillaume Bajomy, bibliothécaire de l'Institut Français à l'Université de Pécs (Hongrie), qui, travaillant à l'élaboration d'une thèse sur « la littérature provençale moderne vue à travers la pensée mistralienne », désirait recevoir quelques indications « relatives à l'évolution et l'idée directrice de la poésie occitane » et des renseignements « sur la part qu'y eut l'idée mistralienne ». M. Bajomy réclamait également quelques données sur l'état actuel de la langue occitane. « Croyez-vous, ajoutait-il, qu'on réussira à introduire la langue d'oc dans tous les établissements publics du Midi (enseignements primaire, secondaire et supérieur) ? N'est-ce peut-être qu'une chimère irréalisable ?... Que pensez-vous enfin du rôle des « langues provinciales » dans le destin de votre pays ? ».

Lo Gai Saber avait demandé à ses lecteurs de rédiger, eux-mêmes, leurs réponses à cette lettre, en vue de constituer un dossier à communiquer à M. Bajomy. Par la suite, il a publié deux de ces réponses, toutes deux particulièrement substantielles, celle de M. André-J. Boussac (voir *Lo Gai Saber* de décembre 1937) et celle de M. Jean Martinet (voir la même revue de février 1938). En raison de l'intérêt que présentent ces deux textes, nous en voulons reproduire ici les passages essentiels.

« L'idée mistralienne, écrit A.-J. Boussac, a pour essence la renaissance d'une langue et partant, d'un esprit. Qui dit renaissance dit forcément : épuration, nettoyage, abandon de mauvaises habitudes, recherche d'un idéal littéraire nouveau et de son meilleur moyen d'expression tant au point de vue spirituel (langue en elle-même) que matériel (graphie).

« A ces points de vue, Mistral a été lui-même incomplet, puisque, s'il a cherché à rénover son dialecte (en empruntant d'ailleurs au dialecte languedocien), il ne l'a pas affranchi de certains gallicismes de vocabulaire et de syntaxe, et il n'a pas su lui rendre sa véritable graphie malgré des désirs plus ou moins exprimés. Pour la forme générale de la pensée, il a été de son temps, c'est-à-dire romantique, avec, en plus de son génie particulier, cette renaissance occitane qui a complété le romantisme en ajoutant à son « sens de la nature » le moyen racique de son expression.

« Malheureusement, à mon sens, tandis que les littératures du monde entier suivaient leur cours naturel, la littérature occitane, fascinée par ce demi-dieu qui avait conquis l'immortalité de son vivant, continuait à tourner dans le même cercle et se trouve aujourd'hui dangereusement placée entre le désir légitime de regagner le temps perdu et celui d'un conservatisme désuet qui risque de tout gâter. Je sais bien que la littérature catalane a pu concilier les deux doctrines et qu'à côté d'un romantisme vieillot on trouve des audaces modernes, mais nos frères de race et de langue d'au-delà des Pyrénées ont eu, bien avant la fondation de la Généralité, une vie politique catalane qui leur a donné une *indépendance* d'esprit qui nous a totalement manqué. Le Félibrige, « société » à base littéraire, n'a pas pu se dégager d'une ambiance francimande qui l'enserme de toutes parts, et, malgré quelques-uns de ses membres qui comprennent la nécessité, peut-être d'une rupture complète, en tout

cas d'un changement d'orientation, il est encore trop composé d'éléments flottants qui, saturés d'esprit français et intéressés par le folklore occitan, n'enviesagent pas la possibilité d'un mariage entre ces deux données au profit exclusif de l'esprit occitan modernisé.

La tâche que s'est donné le Félibrige actif est évidemment celle-là, d'instruire ces déracinés plus ou moins volontaires, à qui l'enseignement, à quelque degré qu'il appartienne, n'a rien laissé soupçonner des problèmes raciques soulevés par Mistral et ses disciples. Il s'y emploie dans la mesure de ses possibilités, mais c'est un travail comparable à celui de Danaüs qui avait volé un chien d'or en Crète, étant donné qu'il doit le reprendre à tout instant, vu d'une part ses faibles moyens, et, d'autre part, la rétivité des pouvoirs publics à lui accorder la principale de ses revendications : l'enseignement de la langue et de l'histoire occitanes dans les écoles méridionales.

« Verrons-nous cela ? C'est fort possible, car nous ne sommes plus seuls à le demander. Les Flamands, les Bretons, les Alsaciens, les Basques ont pris, à leur tour, conscience de leur personnalité, et formulent, eux aussi, le désir qu'ils ont de voir enseignées dans les écoles les langues de leur sol.

« De plus en plus, sous la poussée félibréenne, les hommes sentent, sinon la possibilité immédiate, du moins la nécessité de cette réaction linguistique. Dans notre pays occitan, elle peut apparaître d'une réalisation délicate à cause de la diversité des dialectes et du nombre incalculable de sous-dialectes que beaucoup d'écrivains, et non des moindres, ne consentent pas à abandonner, par un chauvinisme respectable sans doute, mais incompréhensif de l'idée mistralienne. Il est probable que l'unité de la langue d'oc ne sera jamais obtenue et il semble bien d'ailleurs qu'elle ne soit pas désirable, pourvu que les grands dialectes (languedociens, provençal, gascon, catalan, limousin, auvergnat) se résignent à adopter une graphie unique.

« Cette question de la graphie, qui semble secondaire à beaucoup, me paraît primordiale.

« Il semble bien, en effet, que l'on ne pourra vraiment tenter, avec quelque chance de succès, l'introduction de la langue d'oc dans l'enseignement public que le jour où l'accord sera fait sur une graphie. Tant qu'il y a des graphies différentes, on ne peut songer à un enseignement régulier facilité ; la diversité obligerait à un enseignement compliqué, ce qui ne peut être le fait que de quelques individus, enseignement qui porterait en lui-même le germe de sa destruction. Les Catalans, qui peuvent être nos maîtres en la matière, n'ont pu réaliser l'enseignement public de leur langue que le jour où ils ont unifié la graphie... sans pour cela d'ailleurs unifier la prononciation.

« Il est évident que la renaissance des « langues provinciales » recrée l'âme provinciale ; il est évident que cette reviviscence entraîne avec elle la décentralisation dans tous les domaines et, notamment, le politique. D'ailleurs, la renaissance des « langues provinciales », suite naturelle de l'enseignement mistralien, ne peut signifier autre chose que ce que Mistral en pensait. Dans son « Ode aux Catalans », il disait : « Que face contre terre un peuple tombe esclave, s'il tient sa langue, il tient la clef qui le délivre de ses chaînes ». Toute centralisation politique est un esclavage moral, parce qu'elle aboutit, tôt ou tard, à l'Etat totalitaire qui étouffe la liberté ethnique aussi bien que la liberté individuelle. La renaissance des langues étant le réveil des nationalités, donc des groupes ethniques, c'est le retour au fédéralisme pré-révolutionnaire, fédéralisme qui ne peut nuire en rien à l'unité politique... »

De son côté, M. Jean Martinet, affirme que « la diversité vraiment excessive avec lesquels il a plus d'un trait commun, l'Occitan est individualiste à l'extrême, à l'introduction généralisée de la langue d'oc dans l'enseignement ».

« Nos adversaires ont beau jeu, ajoute-t-il, à nous objecter : vous réclamez l'enseignement de la langue d'oc ; or c'est 35 ou 40 dialectes que vous nous présentez, et vous-mêmes n'êtes pas d'accord sur la graphie à adopter : 7 ou 8 graphies, sinon davantage, sont utilisées pour noter les parlers, selon les lieux et l'école félibréenne qui y domine. Mettez-vous d'accord ! »

Et M. Martinet continue : « Comme ses voisins d'au-delà des Pyrénées, avec lesquels il a plus d'un trait commun, l'Occitan est individualiste à l'extrême, presque « cantonaliste ». La dispersion des provinces occitanes, le manque d'une grande capitale centrale n'ont pu que favoriser ce caractère, en même temps qu'ils facilitaient la main-mise des rois de France sur le Midi.

« Or, il ne semble nullement impossible, si l'on a la volonté suffisante, l'exemple de plusieurs pays étrangers le prouve, de réduire fortentent cette diversité semi-anarchique, tout au moins dans le domaine de la langue écrite. On doit pouvoir arriver sans grands efforts à s'en tenir à quelques grands dialectes : 5 au maximum, auxquels tous les autres seraient ramenés. Nous aurions ainsi l'Auvergnat, le Languedocien, le Limousin, le Gascon et le Provençal. Beaucoup d'efforts sont déjà orientés dans ce sens ; d'ailleurs les bases de ce processus de simplification existent déjà. (L'Ecole Gaston Phœbus, à Pau, par exemple pour le gascon-béarnais, le provençal mistralien en Provence, etc...). Se garder de tout particularisme excessif entre ces grands dialectes ; au contraire, constituer un vocabulaire commun scientifique et littéraire. Surtout s'en tenir à une seule graphie pour tous les dialectes (celle de « l'Escòle Occitana » par exemple, telle quelle ou légèrement modifiée).

« Dans tous les pays où la langue populaire traditionnelle était en danger, voire en régression, elle ne s'est sauvée ou tout au moins n'a résisté avec vigueur que dans la mesure où elle a fait corps avec un idéal, que celui-ci ait été politique, national, social ou religieux (un idéal fortement ressenti, pas une vague idéologie ou un jeu d'esprit). Or, pour beaucoup de félibres, la langue d'oc semblait — et semble encore — ressortir purement et simplement à « la poésie ». Il est douteux que cette conception puisse répondre à la pensée profonde de Mistral déclarant « Sian de poueto, rên que de poueto » à un moment critique. Il entendait certainement par « poésie » tout autre chose. Quoi qu'il en soit, en isolant la langue, de crainte de se compromettre, des grandes préoccupations vitales du peuple d'oc, on a laissé passer maintes occasions de faire du Félibrige un large mouvement populaire. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus.

« Mais il n'est nullement trop tard pour changer de méthode. Si l'on se décide enfin résolument à lier d'une façon étroite le nationalisme linguistique et le nationalisme tout court, à examiner tous les problèmes politiques, économiques, sociaux, etc... du point de vue national occitan, la langue renouée, vivifiée par l'apport sentimental énorme qui en résultera, deviendra le symbole de quelque chose de concret et de vivant. Eveiller, ranimer tout d'abord l'orgueil de race chez les jeunes gens du pays les amènera, insensiblement, mais d'une manière certaine, à s'intéresser à la langue arcestrale ».

M. Martinet fait suivre son étude de ces lignes qui en forment la conclusion : « On reconnaît aujourd'hui dans les milieux de spécialistes qu'une langue n'est pas entièrement soumise à un déterminisme aveugle, mais que sa déchéance ou son maintien résultent pour une bonne part de la volonté humaine, que c'est en somme une question de foi. Que toutes les bonnes volontés tendues vers le maintien de la langue s'unissent : par l'unification des principaux dialectes et l'unité de graphie, l'enseignement de la langue d'oc se trouvera facilité ; par l'examen, d'un point de vue strictement occitan, de tous les problèmes qui intéressent le Midi, on forcera insensiblement le peuple d'oc à

prendre de plus en plus nettement conscience de son unité et de son individualité dans le sein du grand Empire français... »

— Préparer l'introduction de la langue d'oc dans l'enseignement des provinces occitanes par l'unification de chacun des grands dialectes et par l'adoption d'une graphie unique ;

— Arriver à la renaissance d'un esprit occitan par la renaissance de la langue d'oc régénérée par cette unification et par cette introduction dans l'enseignement ;

— Lier, dès maintenant, le nationalisme linguistique et le nationalisme politique, économique, social, culturel, en vue de faire du mouvement félibréen un vaste mouvement populaire et en vue de créer une conscience occitane.

Ce sont bien là des conceptions que partagent, avec A.-J. Boussac et Jean Martinet, les jeunes militants de l'idée occitane et, en particulier, ceux d'« Occitania ».

SANT-JAUME.

L'enseignement de la langue d'Oc par correspondance

Le « Collège d'Occitania » (Collège d'Occitanie) entreprend sa douzième année d'enseignement. Des centaines d'élèves ont suivi ses leçons, dans les différentes sections de languedocien et de catalan.

La principale tâche du Collège est d'enseigner la langue d'oc par correspondance, à titre gratuit bien entendu. Signalons cependant les gestes généreux du Conseil général de l'Aude, du Conseil municipal de Mazamet et de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse qui accordent au Collège une subvention annuelle.

S'adresser, pour tous renseignements, au secrétaire du Collège, 2, place Montmorency, à Castelnaudary (Aude).

A L B A

(Ecosse)

La résistance à l'Impérialisme anglais

Ceux qui observent l'évolution des peuples celtiques actuels ne manquent pas d'être frappés de la similitude de leurs réactions devant les grands événements contemporains. Dans toutes les nations héritières du celtisme, en Ecosse comme en Irlande, en Bretagne comme en Galles, on assiste à un réveil de la personnalité nationale et, alors que se posent certaines questions internationales importantes, on est saisi de voir que ces nations réagissent toutes selon le même idéal.

La crise européenne du mois de septembre 1938 a permis de faire cette observation une fois de plus. Alors qu'une partie importante des dirigeants anglais et français poussaient à la guerre et que les autres, quelques rares exceptions mises à part, suivaient sans sourciller, les peuples celtes s'élevaient dans leur ensemble contre cette guerre destinée à maintenir les Allemands des Sudètes sous le joug étranger.

Les lecteurs de *Peuples et Frontières* ont eu des échos des réactions enregistrées au Pays de Galles (N° 17 d'octobre) où la Plaid Genedlaethol Cymru et Mr. Saunders Lewis à sa tête, se sont élevés de façon véhémement contre la participation de la nation galloise à cette guerre contre le Droit. Ils ont été également mis au courant (N° 17 d'octobre et 18 de novembre) des difficultés rencontrées en Bretagne par le gouvernement français qui, en pleine mobilisation dut avoir recours à des mesures de police sévères dans les cinq départements que comprend la Bretagne. D'autre part, certaines phrases de la déclaration de M. De Valera, le 16 octobre dernier, à l'envoyé de l'« Evening Standard » (*Peuples et Frontières* N° 18 de novembre) ont montré la position de la nation irlandaise dans un conflit éventuel.

Les Ecossais, qui possèdent tant de liens avec la communauté des Celtes, ont réagi, eux aussi, et dans le même sens que les Gallois et les Bretons ; moins violemment peut-être, c'est là question de caractère, mais d'une manière qui laisse voir un profond désir de se libérer de l'emprise anglaise et une répulsion physique pour toute participation à une guerre où la nation écossaise n'a rien à gagner.

Cette réaction prend en Ecosse, différentes formes qui toutes tendent, selon l'expression du « Bulletin » de Glasgow, « à rendre l'Ecosse insupportable au gouvernement anglais ». On assiste tout d'abord à un mouvement tendant à boycotter les produits manufacturés d'origine anglaise. Ce mouvement, commencé il y a quelques mois, rencontre un certain enthousiasme parmi les Ecossais qui le soutiennent de plus en plus, aidés en cela par le commerce local écossais. Un autre mouvement, de même inspiration, mais sur un plan tout différent, a pris jour le 11 novembre dernier, avec la création de la

Scottish Neutrality League (Ligue pour la neutralité de l'Ecosse) dont le but est de lutter contre toute préparation à la guerre pour le compte de l'Angleterre.

Le 11 novembre, la foule qui défilait devant le Cénotaphe à Glasgow remarquait, parmi les couronnes, une grande Croix de Saint André portant la mention « A nos camarades, à nos frères, à nos pères, en gage solennel de ce que l'Ecosse ne participera plus à aucune guerre ». Cette croix était un défi à toute l'organisation officielle de la cérémonie, comme le montre le manifeste de la Scottish Neutrality League que nous reproduisons ci-dessous, et qui fut distribué à profusion dans toute l'Ecosse le 11 novembre.

Le 20^e anniversaire de l'Armistice trouve l'Ecosse en pleins préparatifs « pour une nouvelle guerre, une guerre dans laquelle elle disparaîtra, quel que soit le vainqueur ».

« Affaiblie par la perte d'une génération entre 1914 et 1918 et par la « dépression économique qui continue en Ecosse, nous ne sommes pas en mesure de supporter un nouveau carnage, intensifié cette fois par les bombardements aériens et le manque de nourriture. Aucun effort ne sera trop grand, aucun sacrifice ne sera superflu si nous désirons éviter à l'Ecosse un tel sort ».

« L'Ecosse ne peut être sauvée qu'en organisant dès maintenant sa neutralité. Le bon sens de notre peuple a résisté aux appels doucereux et mensongers de la propagande tendant à nous inculquer la mystique de la guerre et à nous enrôler. Bientôt, on passera des appels à la contrainte. La résistance deviendra alors trop tardive.

« La Scottish Neutrality League est fondée pour réclamer la neutralité de l'Ecosse. Acceptant les hommes et les femmes de tous les partis politiques et de toutes croyances, elle résistera par tous les moyens à tout projet tendant à organiser l'Ecosse en vue de la guerre, soit par contrainte ou autrement. Pour nous, la guerre de 1914-1918 était réellement la guerre pour mettre fin à la guerre. Nous voulons maintenant la paix et la neutralité, quel que soit le prétexte invoqué ou la raison apparente des hostilités.

« Pour l'Ecosse, aucune guerre aujourd'hui ne peut être une guerre juste ». Dans un article qu'il publie dans le « Scots Independent » (Décembre 1938) M. A. W. Donaldson, le créateur de la Scottish Neutrality League, fait remarquer que la naissance de cet organisme découle directement de la crise internationale de Septembre dernier. « Nul n'ignorait, pendant la crise, écrit-il, que le peuple écossais était délibérément hostile à toute mesure pouvant entraîner à la guerre. Le Gouvernement ne se faisait aucune illusion quant à la force de ce sentiment mais il n'existait aucune organisation autour de laquelle ce sentiment pouvait s'unir et s'exprimer. Maintenant, cette organisation est prête ».

Et plus loin :

« Quoique ne prenant aucune part à la politique des partis, la Ligue mettra les candidats aux élections en demeure de se prononcer sur l'appui qu'ils comptent apporter à la neutralité de l'Ecosse et fera toute propagande utile aux engagements qu'ils auront pris ».

De son côté, le Scottish National Party (Parti National Ecossais) a entrepris une vaste campagne de presse et de distribution de tracts pour inviter les Ecossais à résister à la propagande « tendant à enrôler le peuple dans une guerre au nom de l'idéal qui a été trahi par ceux-là même qui s'en étaient désignés comme les champions ».

« Il n'est plus possible de se faire la moindre illusion sur la politique du Gouvernement Britannique, écrit le Scottish National Party dans un de ses tracts. Il a abandonné la Société des Nations après l'avoir exploitée, il a naufragé la sécurité collective après l'avoir employée à des fins électorales, il

poursuit maintenant, sous le nom de politique réaliste, une politique d'armement et de prestige dont le résultat sera : plus d'armes et moins de sécurité. L'ultime et terrible issue ne fait plus de doute pour personne ».

Pour éviter à l'Ecosse de se trouver entraînée dans la folie guerrière des grandes puissances, on l'invite à prendre exemple sur les démocraties scandinaves et celles des Pays-Bas qui étaient prêtes à faire de la sécurité collective leur idéal tant qu'elles purent penser que les Grandes Puissances étaient sincères, mais qui proclamèrent leur neutralité à Oslo, lorsqu'elles s'aperçurent avoir été trahies par ces mêmes Grandes Puissances.

Voici donc les Ecossais engagés résolument, eux aussi, contre la mystique qui fait lutter et souffrir depuis des siècles les peuples celtes opprimés, pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Nous avons salué la fin de la guerre 1914-1918 comme la libération des nations, de toutes les nations. Nous avons pensé que la Société des Nations rendrait à nos peuples la place qui est la leur dans le monde. Ce fut une amère déception pour nous de voir tromper tous nos espoirs. Nous ne devons pas regretter cette déception puisqu'elle nous apporte la volonte de faire nous-mêmes notre renaissance.

G. TWDELS



CORSICA

(Corse)

Les protestations soulevées par les mesures qui frappent Petru ROCCA

Dans notre dernier numéro nous avons rendu compte de la radiation de la Légion d'Honneur, de Petru Rocca, directeur de « A Muvra », le journal qui défend avec courage la cause de la Corse contre le jacobinisme français. La mesure qui a ainsi frappé un de leurs compatriotes, toutes opinions politiques ou autres mises à part, est apparue à de nombreux Corses comme la sanction d'un véritable délit d'opinion, établi, contre toute justice, par une mesure arbitraire du gouvernement français. Nous donnons ci-dessous à titre d'information la protestation que les journalistes Corses de toutes opinions ont tenu à adresser au Président de la République Française.

« Les directeurs et collaborateurs des journaux locaux, quotidiens, hebdomadaires ou périodiques, et les correspondants des grands régionaux, sous-signés, réunis à l'hôtel de ville d'Ajaccio, sous la présidence de M. Xavier Franceschini, doyen d'âge ont adopté le vœu suivant :

Attendu que le décret présidentiel, en date du 7 octobre écoulé, qui radie M. Pierre Rocca de l'ordre de la Légion d'Honneur, n'a pas été pris à la suite de condamnations pénales ;

Que cette grave mesure, ne visant M. Pierre Rocca qu'en sa qualité de Directeur de Journal, s'avère restrictive de la liberté de la presse et apparaît comme la sanction d'un délit d'opinion qu'aucun journaliste ne peut admettre ;

Que M. Rocca n'a été ni traduit devant un conseil d'enquête, ni appelé à se défendre, ni encore autorisé à produire un mémoire justificatif

Se plaçant en dehors de toute considération de tendance ou d'idées,

Adressent à Monsieur le PRÉSIDENT de la REPUBLIQUE l'hommage de leur profonde déférence et le prient très respectueusement de bien vouloir reconsidérer le cas de leur confrère Pierre Rocca, ancien officier combattant, cité, blessé, décoré pour faits de guerre, avec l'espoir qu'après un nouvel examen la mesure prise contre lui sera rapportée.

Xavier Franceschini, Directeur d'Ajaccio-Journal, doyen ;
Paul Valot Directeur de La Jeune Corse ;
N. de Susini, Directeur de la Dépêche Corse ;
Fernand Poli, Directeur du Journal de la Corse ;
J. A. Livrelli, Rédacteur en chef du Journal de la Corse ;
Charles Nivaggioni, Directeur de L'île ;
François Pietri, Directeur de La Corse Touristique ;
Léon Maestrati, Correspondant du Petit Marseillais ;
Delporto, Correspondant de Marseille Matin ;
Antoine Tanot, Rédacteur à La Jeune Corse ;

Cette protestation honore particulièrement les journalistes qui l'ont signée et qui ne craignent pas de montrer ainsi leur réprobation vis à vis d'une mesure qui souligne l'ingratitude de la France pour ceux qui ont donné leur sang pour elle. Inutile d'ajouter d'ailleurs que si Petru Rocca doit être sensible aux sentiments qui ont inspiré ses compatriotes, il n'attache qu'une importance minime à la perte d'une distinction honorifique qui est la plupart du temps loin d'honorer ceux à qui elle est conférée.



CATALUNYA

(Catalogne)

POUR LES INTELLECTUELS CATALANS !

Nous relevons, dans le *Petit Méridional* de Montpellier, un intéressant article de Charles Camproux signalant une initiative dont nous tenons à donner connaissance à nos lecteurs :

« Ce nous est un devoir de signaler la formation dans le pays d'Oc, d'un comité d'aide aux intellectuels catalans dans la misère par suite des conséquences de la guerre que soutient le peuple catalan pour la défense de ses libertés.

« Le comité d'aide aux intellectuels catalans a pris naissance à Marseille et à Avignon, grâce à l'initiative de l'écrivain occitan et catalaniste français I.-P. Boudin et à celle de Jordi Reboul, animateur des voyages d'études occitanes à Barcelone et en Catalogne en 1933-1934-1935-1936.

« Voici en quels termes J. Reboul s'est adressé aux premiers adhérents du comité et aux premiers souscripteurs : « Vous avez toujours été généreusement reçus à Barcelone, et, la dernière année par le Président Companys. « l'actuel continuateur de Francesc Macia pour lequel vous nous aviez écrit « votre admiration. En un mot nous avons souvent communié ensemble en « d'inoubliables heures filibréennes, dans ce pays, frère du nôtre. Aux seuls « noms de la souffrance et de la faim qu'endurent les mainteneurs de la pensée « catalane, vous répondrez à mon appel d'une farouche indépendance. Soyons « aujourd'hui de libres Provençaux. Et je vous tends la main sans honte pour « secourir, en toute conscience, des camarades d'idéal qui continuent leur « renaissance culturelle (un Félibrige qui aurait réussi, a-t-on dit) se réclame « mant en premier lieu de Frédéric Mistral. De tout cœur merci. Jordi Reboul ».

Cet appel a été entendu en Provence puisque plus de 5.000 francs d'envois en denrées de toute nature ont déjà été expédiés au nom de Francesc Trabal, secrétaire de l'Institutio de Les Lletres Catalanes, 41, Rambla de Catalunya à Barcelone. Les denrées en question sont expédiées au départ de Marseille par les soins du comité central, 76, rue de l'Olivier, achetées en gros, et au tarif réduit spécial.

« Ces denrées sont distribuées à Barcelone aux intellectuels les plus nécessiteux par les soins de l'Institutio de Les Lletres Catalanes qui comprend entre autres personnalités, Carles Riba, professeur à l'Université de Barcelone, directeur de la Fondation Bernat Metge ; Antoni Rovira ; Virgili, historien et publiciste ; Jaume Serra Hunter, philosophe, professeur à l'Université de Barcelone ; Ferran Soldevilla, professeur, historien ; Joan Merli, critique d'art, secrétaire de la Junta Municipale d'Expositions d'art de Barcelone ; Joseph-Maria Capdevilla, ex-directeur du journal catalan *El Matí* ; Pompeu Fabra, philologue, auteur du dictionnaire général de la langue catalane, professeur à l'Université de Barcelone, etc.

« Le geste de solidarité entre intellectuels, sollicité par le comité d'aide aux intellectuels catalans a été généreusement entendu dans la région provençale,

mais déjà ce geste est répété ailleurs. En Languedoc des comités locaux sont en formation qui se chargeront de réunir l'argent nécessaire pour intensifier les envois. De Paris des secours ont dès maintenant été envoyés aussi à l'Institution de les Lletres Catalanes, l'exemple ayant été donné par les professeurs du Lycée Lakanal et Fénélon.

« Parmi les intellectuels catalans secourus figurent des intellectuels de toute opinion qui n'ont pas voulu abandonner leur patrie dans le malheur et qui souffrent pour elle. Ils ont estimé que jamais les clercs ne devaient trahir : ils ont cru de leur devoir, en ne partageant pas toutes les opinions des dirigeants de leur pays, même en n'approuvant pas les excès qu'une foule anonyme et aveuglée a pu commettre, ils ont cru de leur devoir de « rester » et de « tenir ».

« C'est pourquoi nous pensons que l'appel du comité central d'aide aux intellectuels catalans sera entendu d'un peu partout. Pour tous renseignements, s'adresser à J. Reboul, 76, rue de l'Olivier à Marseille ».

A TRAVERS LA PRESSE

Une intelligente mesure prise par la municipalité de Nice

Le *Petit Niçois*, *A Muvra*, *l'Éclaireur de Nice* et de nombreux journaux régionaux ont salué avec sympathie l'initiative intelligente et libérale que vient de prendre la municipalité de Nice, Un des services de l'Hotel de Ville, dont les collaborateurs se trouvent le plus souvent en contact avec les publics les plus divers, et notamment la population paysanne, va recruter douze auxiliaires au concours. Le programme des épreuves du concours comprend entre autres matières, une conversation en langue Niçoise. On sait en effet que la population de l'actuel département français des Alpes Maritimes qui comprend l'ensemble de l'ancien comté de Nice, parle la langue provençale, en usage presque exclusif dans toutes les classes de la société, et qui constitue pour certains éléments populaires le seul moyen d'expression.

Soulignons à notre tour cette initiative et félicitons-en sans réserve la municipalité de Nice et son président le sénateur Jean Médecin. Désormais la population niçoise pourra être assurée de trouver parmi les fonctionnaires de la ville des personnes parlant sa langue maternelle. De telles mesures devraient être généralisées en France où les langues particulières sont nombreuses et le plus souvent très différentes du français. Nous pensons en effet que l'administration doit être faite pour le peuple et non le peuple pour l'administration et donc qu'on doit imposer à un fonctionnaire la connaissance de la langue de ses administrés, avant d'imposer à l'administré la langue du fonctionnaire. Aussi légitime que cela paraisse cela est pourtant loin d'être réalisé tant en Alsace qu'en Bretagne, en Flandre, en Corse, au pays Basque ou ailleurs... Il est vrai que le gouvernement français ne veut pas être obligé de reconnaître que la France n'est pas une...

ELECTIONS EN EUROPE CENTRALE

Au cours du mois dernier diverses consultations électorales ont eu lieu en Europe Centrale, notamment en Yougoslavie et en Slovaquie. Comme il fallait s'y attendre elles dénotent un net progrès des idées de liberté et du droit des minorités à une vie culturellement et économiquement libre.

En Yougoslavie

On connaît en Yougoslavie quel était l'enjeu de la lutte électorale. Il s'agissait de savoir si la politique de centralisme de dictature et d'oppression des minorités ethniques poursuivie par M. Stoyadinovitch triompherait ou non. A l'inverse de ce programme celui de M. Matchek, leader des paysans croates, sur les listes duquel l'opposition devait se compter, se réclamait du retour à la liberté et de l'instauration d'un régime fédéral qui seul pourrait provisoirement, résoudre les questions croates, slovènes et hongroises, pour ne parler que de celle-là.

Malgré une pression gouvernementale intolérable les chiffres du scrutin donnent 1.368.823 voix à l'opposition alors que les partis du gouvernement obtenaient seulement 1.660.519 voix soit à peine 30.000 de plus. La pression gouvernementale s'est exercée avec d'autant plus de facilités qu'il n'existe pas en Yougoslavie de vote secret et que chaque électeur est tenu de déclarer à voix haute la liste à laquelle il entend donner ses suffrages. Notons que tous les fonctionnaires ont du ainsi, sous une menace non déguisée de révocation, voter pour la liste gouvernementale. Grouper dans ces conditions 40 % des voix, comme l'ont fait les opposants, équivaut à une incontestable victoire morale qui, dans d'autres pays, auraient certainement provoqué la chute du gouvernement.

Il convient de noter enfin que ce sont les régions proprement serbes qui ont fait la majorité. Les Croates, les Slovènes et la plupart des autres minorités nationales ont voté en bloc contre le gouvernement, faisant ainsi la preuve de leur volonté bien arrêtée, soit de conquérir leurs droits essentiels, soit de faire craquer les cadres de l'Etat Yougoslave.

En Slovaquie

Dans ce pays la lutte électorale se présentait sous un jour un peu différent : mais il s'agissait cependant pour les Slovaques de se prononcer sur le nouveau régime, issu des accords de Munich et de la nouvelle constitution Tchécoslovaque. Dans ces conditions la consultation électorale équivalait à un vaste plébiscite qui demandait aux Slovaques d'approuver ou non le régime d'autonomie pour lequel ils avaient longtemps combattu et que les chefs actuels du parti populiste slovaque, fondé jadis par Mgr Hlinka, avaient fini par réaliser contre Prague.

La consultation électorale fut un triomphe, sauf parmi les Magyars restés en Slovaquie, pour le parti populiste et autonomiste slovaque. 90 % des voix se groupèrent sur les listes de ses candidats lui assurant la presque unanimité à la nouvelle diète de Slovaquie. Notons enfin que l'opinion publique dans ce pays s'oriente vers un nationalisme de plus en plus radical, tendant à accroître l'indépendance du pays vis à vis de Prague.

Mesures libérales du gouvernement hongrois en faveur de la minorité allemande en Hongrie

Logique avec lui-même et fidèle à la politique du droit des minorités qu'il a toujours soutenue depuis la fin de la guerre, le gouvernement hongrois se propose de renforcer encore le libéralisme de sa législation minoritaire vis-à-vis des Allemands de Hongrie. Il s'inspire des revendications énoncées par le « Volksbund der Deutschen in Ungarn » (Fédération des Allemands de Hongrie), constitué le 27 novembre dernier, sous la présidence de M. François Basch.

M. Bela de Imrédy annonce, en effet dans un article publié par l'officieux Pester Lloyd, que le gouvernement hongrois créera des écoles enfantines allemandes, une école normale allemande, des écoles primaires supérieures allemandes et un lycée allemand. Des cours agraires seront organisés en langue allemande.

Les autorités hongroises seront tenues d'utiliser la langue allemande dans leurs rapports avec les membres de la minorité allemande. Dans les églises de la minorité allemande, les sermons seront prononcés en allemand et les chœurs seront chantés dans la même langue. Les Allemands auront le droit de publier des journaux, d'organiser des associations et des quêtes en faveur de leurs institutions.

M. de Imrédy annonce enfin la constitution d'un commissariat gouvernemental spécial, chargé des affaires minoritaires, ce qui aura pour effet de faire bénéficier les autres minorités de la protection accordée aux allemands.

Cette mesure se fait sentir d'une manière d'autant plus urgente, qu'il ne semble pas que les droits élémentaires des minorités aient été toujours respectés dans les villages slovaques passés depuis peu sous le contrôle hongrois.

IN ENGLISH

What are West-European minorities

The treaties of peace as well as the recent political events have accustomed us to consider as « national minorities » certain populations of Central — or Eastern Europe, as for instance, a short while ago, the German Sudetes and still to-day the Hungarians of Transylvania or the White-Russians of Poland.

Therefore, the expression « national minority » has assumed in many a mind a very special meaning. It calls forth odd populations, strange religions, wild landscapes, more or less Balkan habits and tragedies.

The idea that there may also exist national minorities upon the British or French territory often makes people smile, who first hear of it. Are these problems not only limited to the new states which succeeded to the pre-war overthrown monarchies ?

At the risk of going against many people's feeling, we dare answer that it is quite untrue.

No problem is more general than the one of national minorities, and we may say, without any fear of mistake, that amongst the 30 most important European states there is only one — Portugal — whose inhabitants form a whole ethnic group, speaking the same language, observing the same religion and showing no centrifugal tendency.

Without any exception, all the other European states possess minorities of race, of language, of religion or nationalities under the form of distinct and conscious collectivities.

There is no doubt as regards some states, to which the after-war treaties have prescribed precise obligations in matter of minorities. When they tell us that in Bulgaria, for instance, the minorities have their own schools, nobody is astonished. It is acknowledged, although four of these minorities (Rumanians, Jews, Greeks, Armenians) have together 154.000 inhabitants ! We are quite willing to highly consider the Poles of Latvia who are 51.143, or the Germans of Esthonia who are 18.319 ; we would not hesitate a moment to acknowledge the national dignity of the Moldo-Wallachians, Muhadshirs, Tartars, Albanese and Gypsies of Yugo-Slavia of whom 9 out of 10 are illiterate barbarians ignoring themselves to which nationality they belong. But we would smile with contempt if they told us about the 1.700.000 German-speaking French or the 600.000 Irish nationalists of the Six-Counties ! It is rather illogical !

This scepticism is chiefly coming from the fact that nobody has — so to say — really thought about these problems.

The English were obliged to fight hard against the Welsh, Scots and

Irish in many periods of their history. For instance, the conquest of the Highlands is still very near (1745). The Irish war is more recent still (1920). The British opinion however does not see any relation between these national difficulties and the difficulties, yet of the same order, encountered by Yugo-Slavia with its Croatians or Poland with its Ukrainians.

The same with France which, in 1793, was obliged to raise an army to fight the Breton rebels and which does not think of comparing these historical events, yet so famous and so recent, to the disturbances which occur nowadays in this same Brittany.

And yet the learned man of to-day has at his disposal all required documents to be well informed. An ordinary geographical atlas, as the one of Oxford, will show him immediately the great diversity of races, of languages, of religions inside almost every state.

Let us take a few examples :

The Reich considered as having no minority whatever has yet : 902.012 Poles, about 640.000 Czechs, 80.000 Wends, 12.000 Danes and 7.000 Lithuanians ! Finland has 345.000 Swedes ; Italy : 500.000 Croato-Slovenians and 250.000 German Tyrolese (without mentioning 100.000 Greeks in Sicily, 90.000 French in the Alps, and 80.000 Albanese).

Is it generally known that Denmark is most embarrassed by 25.000 very turbulent Germans ; that Sweden and Norway, which are such peaceful countries have, just as the other countries, a real and incontestable minority : Laplanders. Do not smile ! If no Lappic problem arises in these admirable countries so just and wise it is owing to the government of justice, liberty and respect by which the Laplanders are ruled. We are entitled to believe that if the Czechs had done the same earlier, Lord Runciman's report might have had a different conclusion. Perhaps it would have not been necessary to send Lord Runciman over there at all !

To be able to answer question : Are there national minorities in Western Europe, it is necessary to agree on the meaning of the word. « Minority » ! It does not mean : « gang-of-shooting-savages ». A minority, in any country is a human group, distinct from its neighbours by some collective characteristic : language, religion, race, degree of civilization, national feeling, or many of these qualities together.

If this or these distinctive characters are recognised, *there is a minority*, even if the group to which it belongs shows no hostility against the majority. In this case we may consider that the minority does not, or rather not yet (which is wiser) claim any rights. For instance it is the case of the Flemings in France, who, as a whole, submit passively to the system of intense denationalisation applied to them, whereas if the same government were applied to their brothers, the Flemings in Belgium, living at the other side of the frontier, there would be a general revolt. The Flemings in France are nevertheless a characterized national minority recovering their self-consciousness slowly, but surely. There is the case in Great Britain of the Highlanders of the West. The 250.000 men of Sutherland, Inverness, Argyle whose mother-tongue is Gaelic compose (willing or not) a linguistic minority. The fact that they make the best foot-soldiers and the best policemen of the British Empire does not alter anything to the linguistic and ethnical reality. And when we consider a wider human reality beyond the language, that is : patriotism, national self-consciousness, tradition, in one word the « type », we should not only mention the Celtic-speaking people of the Western coast, but whole Scotland with its 4.000.000 inhabitants.

Who would dare to say seriously that Scotland is not an old and genuine nationality. One may, of course, point out that it is becoming united with the English nationality, in the British outline, but this is another question.

The same thoughts apply to Wales, where there are, all the same, nearly

1,000,000 people for whom English is a foreign language. To deny the Welsh the character of minority would be rather daring. Who were the first on the Island? The Welsh or the Saxons? In this case History puts an end to any possible discussion.

Among the old and powerful states of the West which thought their unity would last for ever, Great-Britain is not the only one to possess national minorities. France is more divided as far as this is concerned. As regards the language alone, it is far from having an ideal unity. The French territory of Latin language is divided into two large zones: the « langue d'oïl » of Nordic and Atlantic influence, and the « langue d'oc » of Latin and Mediterranean influence. The limit of these two groups runs approximately from the North of Bordeaux and Limoges to the South of Lyon and Grenoble. The towns of Toulouse and Montpellier are centres of « Occitanian culture » related to Barcelona, for Spanish Catalonia is only the continuation of the « Terro d'oc » in the Iberian peninsula.

The French of the South when they speak their peculiar language, understand pretty easily, not only the Spaniards of the North but also the Northern Italians whose idioms are of « provincial » origin. This relationship shows how much these people are different from the « French » of Alsace-Lorraine who speak German or from the « French » of Brittany who speak a language resembling Welsh.

A list of the languages spoken in France is very instructive:

Linguo d'oc (South of France)	12,000,000
German (Alsace-Lorraine, German and Jewish immigrants)	1,900,000
Celtic (Bretons in Brittany and abroad)	1,400,000
Italian (Insular and continental Corsicans)	600,000
Dutch (Flemings of Belgium and France)	400,000
Basques	150,000
Italian (Immigrants)	800,000
Poles »	400,000
Spaniards »	350,000
Basques »	50,000
Other Languages	800,000
French naturalized of diverse origine	2,000,000

Total.. 20,850,000
out of 42,000,000

It means that philologically speaking there are no more than 22 millions French, in France (33 with Belgium, Canada, U. S. A., and French colonies).

Of course some of these minorities are scattered (Jews, Italians, Spaniards), others are most loyal, but some of them have true nationalitary movements the consequence of which we cannot yet foresee, especially the Bretons and the Alsatians.

In happy Switzerland the German majority is careful not to oppress the French, Italian and Romanic minorities. In Holland, the Friesian minority seems rather satisfied although it has some rights to claim. In Belgium Flemings have become the majority and certain rights have been granted to the Germans of Eupen-Malmedy.

But in Italy, the pitiful situation of the Tyrolese and Croato-Slovenians stir up very justified criticisms. In Spain also, General Franco's government is anything but good for the minorities. The case of Spain is particularly crucial. Few countries are as well suited for federalism as Spain. But nowhere does federalism meet such a strong opposition. Under the so-called republican government, which was often the government of Communists and Anarchists, Basques

and Catalonians had an autonomy in name, if not in fact. Still nowadays, Catalonia, as a whole, governs itself. But wherever General Franco rules, the regional liberty has been abolished. The decentralizing tendencies of Andalusia have been merely ignored; those of Galicia, which is very near to Portugal, checked without lenity. The fate of the « released » Basques is dreadful; the teaching of mother-tongue is severely forbidden and all manifestations of Basque nationality prosecuted as crime of high treason.

Thousands of Basques are now in jail for wearing their national ideas!

From this study we may conclude that there really are national minorities in Western-Europe and that these problems are general if not worldwide. We are among those who believe that they cannot be resolved by repression, pogroms or wars, but rather by a wise definition of the nationality with regard to the state and by respecting the dignity of the human being which is denied by the oppressive governments of to-day.

C. R. MALLEY.

Scottish campaign against militarisation

The three minority nations of the British Isles have at the present time one great advantage over like minorities in such countries as France in that military conscription is not in effect and has never been in effect with the exception of the last two years of the 1914-1918 War.

It has in the past been England's policy to depend on her navy for the defence of her coasts and to be content with a small, professional army, raised by voluntary methods, for colonial wars and for small-scale military expeditions to continental Europe. For her large European wars England bought the armies of the small German states and subsidised her allies.

The unification of Germany in 1870 ended this policy. In the War of 1914-16, not only was England compelled to conscript her European subjects, but to redress the balance of power in Europe she called upon her colonial troops (mostly from India), the manpower of the British Dominions, and finally the U. S. A. Yet it was with the greatest difficulty that military conscription could be introduced in the British Isles even in the second year of the war and it was never enforceable in Ireland.

Today England's military position is far weaker than in 1914. France is the only ally upon whom she can count and France, too, is weaker by far than in 1914. Even to keep the alliance of France, it is evident that England must be prepared to place a conscript army on the Continent within a few weeks of the outbreak of war — but that army is not yet in existence. England is still afraid to call upon her own people and the minorities to accept military conscription — instead, as between 1914 and 1916, she is endeavouring by graduated steps to break down the general antipathy to militarisation and by the demonstrated inadequacy of the voluntary response to persuade the four peoples that conscription is the only alternative to surrender of world power.

The minority nationalities are therefore in an exceptionally favourable position. Military service is not yet the law of the land and its advocacy and

enactment can be legally resisted. Such resistance is being organised in Scotland, Wales and Northern Ireland.

In Scotland the Scottish National Party, titular head of the Nationalist Movement, has on record a 1937 Conference resolution binding all male members to refuse to render military service so long as Scotland is denied self-government. Unfortunately, the National Council of the S.N.P. has made no effort to put this resolution into action and it is becoming evident that for a small group within the National Council Anti-Fascism is even more important than Nationalism. To counteract this influence and to see that the work of combatting militarisation is put in progress, the Scottish Neutrality League has been formed, drawing the bulk of its membership from the ranks of the S.N.P. but also including important other Nationalist elements, all pledged individually to resist by every possible means all attempts at imposing military service in Scotland. The strongest elements of the Scottish National Party are to be found in this new League, which is not hostile to the S.N.P. but yet represents a possible alternative organisation should the S.N.P. actually compromise on this vital question.

The Scottish Neutrality League has already established liaison with most of the other Nationalist organisations in Scotland political, cultural and economic, and to a large extent is already acting as a co-ordinating body. It has also made important contacts with Nationalist organisations of the other « British » minorities.

The forthcoming Government campaign for a voluntary National Register of the qualifications and willingness to serve of the peoples of the four Nations will be the signal for a vigorous counter-campaign but the Government's plans are apparently still quite nebulous and counter plans cannot be completed until more is known of the Government's intention. An open threat has been made that if the voluntary response is not satisfactory, conscription will be resorted to. In answer, the Scottish Neutrality League has boldly advised all Scots to boycott this Register as a first step towards conscription and as an illegal measure in itself since it is not a Parliamentary act nor was the present Parliament ever authorised by the electorate to enact such a measure.

In the meantime a widespread distribution of leaflets is going on. These are to be found among Government leaflets distributed by the Post Office, in public rooms everywhere, in railway carriages, pasted on recruiting posters and at tramway and bus stops, in telephone booths, in library books, newspapers and parked motor cars. Stickers reading « Scotland Demands Independence Not Conscription » are to be seen everywhere and are used freely as envelope seals on letters sent through the mails. In addition to organised work of this kind, individuals are constantly being discovered working on similar lines on their own.

Three questions are being propounded for submission to every Member of Parliament and Parliamentary candidate, as follows:

1) Will he demand immediate publication of all treaties, agreements, understandings and other arrangements which could involve the Scottish People in war?

2) Will he oppose military or industrial conscription until approved by the Scottish People in direct plebiscite?

3) Will he oppose participation in any war until approved by the Scottish People in direct plebiscite.

We pass these three questions on to all minorities for like use, for we can consider no step more likely to preserve international peace than Parliaments pledged to these three points.

Although still only in the preliminary stages, this anti-militarisation campaign is already causing the political parties some concern. The recent by-election in West Perth, where a critic of the Chamberlain Government, the

Duchess of Atholl, was unseated, has been hailed as a Government victory but it was a Pyrrhic victory. The Duchess was an advocate of militarisation and strong anti-Dictator action in Europe, she had been M.P. for the district for many years, her husband is the principal local landowner, and her hold on the seat was considered safe. As a result, the opponent chosen was an obscure local man with no platform experience and a poor speaker, unknown outside of his rural district. Yet, campaigning solely on the issue of maintenance of international peace, against what amounted to a united front of all other parties, this unknown was able to unseat the Duchess. Thus, though nominally a Government victory, it has replaced an advocate of stronger war action with an out-and-out advocate of peace and shown that in Scotland a Popular Front, based on the international issue of Democracy versus Fascism (an utterly false but very glib issue), has no appeal to the electorate.

Neither the English Government nor its Parliamentary opposition can welcome that verdict but it affords the utmost encouragement to the campaign of the Scottish Neutrality League.

Arthur DONALDSON.

Irish news

From the « Favourite Weekly », a British journal, we read, « A virtual dictatorship exists in Northern Ireland under the Special Powers Act. Men, women, and even children of 15 are taken from their homes and thrown into the prisons of Belfast and Armagh, and can be kept there without trial. Their only crime is disagreement with the partition of Ireland and the point of view of the Unionist majority in Northern Ireland ».

**

« Things are being committed in the North today under a sectarian clique », writes an « Ulster » journal, « which would make any of the ancient Oriental oligarchies blush for very shame — the fundamental rights of the subject being a completeness unparalleled heretofore in any self-professing democratic country ».

**

Early on the morning of December 22nd, the six County police made a simultaneous city-wide raid on the homes of Anti-Partitionists in Belfast and arrested thirty-four men.

No charge has been preferred against the men who are detained under the Special Powers Act. Several of those arrested were the sole providers for large families.

A statement issued by Sir Dawson Bates — Six County minister for Home Affairs — alleged that plans had been prepared by the Irish Republican Army for attacks upon persons occupying prominent positions and upon Government and other property during the Christmas period. The thirty-four leaders of the organisation, according to the statement were arrested and interned to prevent the perpetration of such outrages.

There was much comment in Belfast on the fact that Cabinet Ministers showed a striking disregard of the alleged plot since, on the occasion of the meeting of Parliament on the 23rd, they were not accompanied by extra police guards; some Ministers did not have any police guard at all.

Enquiries in official circles as to the evidence on which the arrests were made failed to elicit any reply. Since the Six County Gaols are now very much overcrowded it is believed that the Government is about to establish concentration camps for the detention of their political opponents.

**

« The Irish nation should place the responsibility for all these crimes where the responsibility lies — at the door of Britain », says a statement issued by the Provincial (Anti-Partition) Council of Northern Ireland on the arrests and internments in Northern Ireland.

« ... They, and they alone, are responsible for what is happening in Ireland. Our nation is kept divided by them. Those of us who want to see our people united are hounded from pillar to post. Those who love Ireland are not permitted to have meetings to advocate its unity. Citizens are deprived of their just rights by a barbarous system of gerrymandering which has the approval of the British Government. Children are without school accomodation because of a narrow, bigoted and deliberate administration. People are deliberately victimised because of no fault other than their loyalty to Ireland.

« The sanctity of the home no longer exists. A Special Powers Act opens the way for Britain's bailiffs against any who don't pay with loyalty to Britain. Men are dragged to prison, and kept there without any charge. For those who have made the greatest sacrifices in the cause of the freedom of Ireland there is no freedom. Daily we read of the British Government making pretentions of establishing peace here, there, and everywhere on earth, but there is no peace at her own door.

« THEY PRETEND TO BE AIDING MINORITIES WHILE NO MINORITY COULD BE WORSE TREATED THAN THAT OF NORTHERN IRELAND, WHICH THEY ARE RESPONSIBLE FOR. Let them start with their own neighbour — Ireland. Charity should begin near home.

Viscount Craigavon, Six County Prime Minister, has gone on a cruise to Ceylon. Interviewed in London prior to his departure he gave the customary assurances of loyalty on behalf of all and sundry in the Six Counties.

Asked if he intended visiting the United States in the same way as Mr. De Valera was doing next year he replied :

« I was there a short time ago but I did not trouble the President. We are more than content to be under the aegis of the Foreign Office and other offices here and not to push ourselves unduly except for trade purposes. »

« It is no secret, says the London Correspondant of the Dublin « Irish News », that since the conclusion of the Anglo-Eire Agreement last spring there has been a great change of feeling among the British people regarding Mr. De Valera, whose support of Mr. Chamberlain when the Taoiseach acted in his official capacity as President of the League of Nations during the crisis, was very favourably received by the British public.

« Lord Craigavon is anxious to dispel the prejudices which are stated to exist among a large section of the British public regarding the methods of his administration. He will endeavour to forget these problems and Northern Ireland transport and other difficulties when he and Lady Craigavon leave Tilbury on the 23.000 ton luxury Orient liner Orcades to-day. »